



UQAT
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE
**PROGRAMME
DE BACCALAURÉAT**
EN SCIENCES COMPTABLES

Pour être admis au Programme de formation professionnelle (PFP) des CPA, les futurs CPA doivent détenir un diplôme universitaire de premier cycle et avoir étudié des matières spécifiques. Au Québec, il s'agit du baccalauréat reconnu par le gouvernement selon l'article 184 du Code des professions.

Des normes de reconnaissance nationale ont été élaborées par CPA Canada pour la reconnaissance des cours ou des ensembles de cours universitaires qui permettent l'acquisition des compétences exigées par la *Grille de compétences des CPA* et qui couvrent les matières spécifiques. L'Ordre des CPA a travaillé conjointement avec les universités afin d'établir la liste des cours préalables obligatoires qui rencontrent les exigences nationales et font ainsi partie du baccalauréat reconnu par le gouvernement.



 [facebook.com/devenirCPA](https://www.facebook.com/devenirCPA)
www.cpaquebec.ca

[PRO] GRAMME

L'étudiant à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue doit s'assurer de réussir minimalement tous les cours préalables ci-dessous indiqués. Le programme de l'université comporte évidemment des cours additionnels qui font partie de sa structure de 90 crédits pour obtenir le diplôme.

COMPÉTENCES TECHNIQUES CPA

Information financière

- SCO 1908 Introduction à la comptabilité
- SCO 2118 Comptabilité intermédiaire I
- SCO 3118 Comptabilité intermédiaire II
- SCO 4118 Comptabilité spécialisée I : contextes particuliers
- SCO 5118 Comptabilité spécialisée II : regroupements d'entreprises
- SCO 5128 Comptabilité spécialisée III : sujets choisis
- SCO 3109 Théorie comptable

Comptabilité de gestion

- SCO 2001 Comptabilité analytique et de gestion
- SCO 4150 Comptabilité et stratégie de l'entreprise

Audit et Certification

- SCO 3115 Certification, contrôle interne et gestion des risques
- SCO 4115 Certification des états financiers

Fiscalité

- FIS 2119 Introduction à la fiscalité
- FIS 3120 Fiscalité avancée

Finance

- FIN 1113 Administration financière
- FIN 2113 Analyse et planification financière

Stratégie et gouvernance

- ADM 5102 Stratégies et études de cas en gestion

REPRÉSENTANT UNIVERSITAIRE

Pierrette Doré, FCPA, FCA
Tél. : 819 762.0971 [2288] Téléc. : 819 797.4727
pierrette.dore@uqat.ca
Site Web : is.gd/uqat_cpa

AUTRES CONNAISSANCES

Technologies de l'information

- ADM 2020 Gestion des technologies de l'information

Droit

- JUR 1121 Droit des affaires

Économie

- ADM 5105 Environnement économique de l'entreprise

Méthodes quantitatives et statistiques

- MAT 1115 Statistique appliquée à la gestion

Cours requis par l'UQAT pour DESS-CPA

- SCO 4151 Cas en comptabilité et administration
- SCO 5105 Certification : sujets spécialisés
- FIS 4120 Fiscalité et discussion de cas

MISE EN GARDE

Les règles générales d'admission au PFP exigent l'atteinte d'une moyenne cumulative d'au minimum 2,8/4,3 ou l'équivalent sur l'ensemble du baccalauréat reconnu. Pour l'admission au PFP dans un programme d'études universitaires de 2^e cycle, l'université peut exiger une moyenne supérieure ou une moyenne sur l'ensemble des cours préalables du baccalauréat. L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue exige une cote de 3,2 pour l'admission au DESS-CPA. Une analyse de dossier peut être effectuée pour un étudiant dont la moyenne se situe entre 2,8 et 3,2 sous réserve de se voir imposer une propédeutique.